
Rapport de la commission ad hoc concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 200'000.- au maximum pour le renouvellement de plusieurs véhicules et agrégats au sein du service des espaces publics.

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission ad hoc s'est réunie le 9 octobre 2019 à 19:30 à la maison communale.

Présents : M. Jean-Jacques Liaudat, président
Mme Marie-France Vouilloz Burnier, rapporteuse
Mme Gabrielle Pasche
M. Yves Berthoud
M. Hervé Nicola

M. Thierry George, municipal délégué, et M. Pierre Estoppey, chef du service des espaces publics, ont honoré la Commission ad hoc de leur présence. La Commission les remercie de la clarté de leurs explications.

Objet

L'objet de ce préavis consiste dans la demande d'un crédit d'étude pour le renouvellement de deux véhicules et d'un bras pour une épaveuse, engins destinés au service des espaces publics.

Le service des espaces publics présente à la commission un tableau précis du parc des véhicules qu'il utilise. Dix-sept engins sont répertoriés suivant leur marque, leur type, l'année d'achat, l'année de remplacement prévu, le prix d'achat, le coût total de l'entretien depuis la date d'achat, les possibilités de remplacement et les priorités de renouvellement.

La commission reçoit également un document comprenant la description détaillée des véhicules retenus.

a- camionnette utilitaire VW T6.1

- Le choix s'est porté sur un véhicule de marque VW car il est plus robuste que celui de la marque Citroën, moins cher à l'achat mais plus léger.
- Il n'est pas envisageable de louer un tel véhicule ou d'imaginer un achat en commun avec Blonay car il est utilisé quotidiennement dans le service. Des économies pourraient être envisagées dans le cas où les communes se procureraient ces engins par l'intermédiaire d'une centrale d'achat comme c'est le cas pour les pompiers.
- Seul le garage AMAG de Villeneuve dispose de véhicules correspondant aux besoins définis par le cahier des charges du service. Il n'est donc pas possible de comparer les coûts proposés par d'autres garages ou fournisseurs.
- Le véhicule est livré avec des équipements de série, des équipements optionnels qui donnent lieu à une remise importante quand ils sont pris en un seul paquet (protection de la cabine, air conditionné, revêtement robuste des sièges, etc.) et des équipements techniques comprenant notamment un pont en aluminium, une ridelle élévatrice, un crochet pour filet, un crochet d'attelage et un coffre à outils.
- Le prix de reprise semble peu élevé ; un commissaire s'est renseigné auprès d'un autre repreneur qui a proposé 2 ou 3'000.- pour l'ancien véhicule. M. Estoppey prendra langue avec la personne contactée.
- La camionnette fonctionne au diesel qui peut seul assurer un couple suffisant ; un véhicule de cette puissance, avec quatre roues motrices, à conduire sur les routes pentues de la commune ne peut être équipé en électrique.
- Le service d'entretien s'élève à environ 500.- par an et est effectué tous les 30'000 km ou tous

les deux ans.

b- élévateur Jungheinrich

- Le choix s'est porté sur le type Jungheinrich car il est équipé d'un catalyseur correspondant aux dernières normes euro 5. Le CAT dispose d'un catalyseur qui ne répond pas aux normes euro.
- Cet engin présente la particularité de bloquer automatiquement le roulage quand il lève.
- Une option supplémentaire a été demandée : installation d'une tête tournante avec arrivée d'huile supplémentaire ; cette option coûte 1'000.- sur un véhicule neuf et 10'000.- en cas d'installation dans un deuxième temps.
- Il sera équipé pour la route (immatriculation) mais se déplace à la vitesse max. de 20 km/heure.
- Le choix ne s'est pas porté sur un véhicule électrique car d'une part, il reste dehors toute l'année et d'autre part, il doit faire face à de fortes poussées. Il fonctionne au diesel.
- Le coût de l'entretien s'élève à 697.- par an plus 137.- pour les fourches.

c- le bras d'épareuse

- Une seule offre a été demandée ; le garage Florey est le seul représentant en Suisse de la marque Dücker. Cette marque est celle des autres agrégats ce qui explique ce choix par la nécessaire compatibilité entre les engins.
- L'achat de ce bras auprès du garage Florey facilite également l'obtention de pièces de rechange dans des temps relativement courts.

Une seule question reste en suspens, celle du coût des assurances qui varient selon le type de véhicule. Le service des finances doit faire une demande de devis à l'assurance en charge. Une RC doit être passée pour l'utilisation de l'élévateur ainsi que des casco complètes pour la camionnette VW et l'élévateur. Tous les engins sont assurés à La Bâloise.

Délibérations

Il semble plus sage d'acheter à neuf les véhicules pour ce service plutôt que de se tourner vers des véhicules d'occasion qui ne sont pas fiables sur la durée ainsi qu'en témoignent certaines difficultés rencontrées dans d'autres services de la commune.

La commission tient à relever le sérieux avec lequel ce préavis a été présenté à la commission ad hoc.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la commission ad hoc propose au Conseil communal, à l'unanimité de ses membres, sous réserve du rapport de la commission des finances, d'accepter les conclusions du préavis 18-2019 :

- Autoriser la municipalité à acquérir les véhicules susmentionnés ;
- Accorder le crédit maximum nécessaire de CHF 200'000.-;
- Prélever ce montant sur la trésorerie courante ;
- Amortir cette dépense en 10 ans au maximum.

Le président
Jean-Jacques Liaudat



La rapporteuse
Marie-France Vouilloz Burnier

